



DOSSIER DE PRESSE

**Sécurisation des espaces partagés
à Soorts-Hossegor**

04 DECEMBRE 2024



LA SÉCURISATION DES ESPACES PARTAGÉS À SOORTS-HOSSEGOR

Consciente des enjeux de sécurité et du bien-être des habitants et visiteurs, la municipalité a choisi d'engager plusieurs projets d'aménagement afin de favoriser la sécurisation de la circulation entre les différents usagers de la route. Ces initiatives visent à améliorer la qualité de vie des habitants et à accueillir le flot de visiteurs dans un cadre sécurisé et serein, afin de favoriser une cohabitation harmonieuse au sein de cet environnement urbain en constante évolution.

LA LIAISON DOUCE CYCLISTES ET PIÉTONS QUI RELIE SOORTS À HOSSEGOR EST TERMINÉE !

La voie verte de 3km de long qui relie Soorts à Hossegor est désormais achevée et accessible aux piétons et cyclistes.

Intégrée à son environnement, la piste sillonne entre les arbres. 10 mois ont été nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la liaison douce dans la perspective d'améliorer le cadre de vie de la commune et la sécurité des usagers tout en œuvrant pour la transition écologique. La municipalité de Soorts-Hossegor favorise ainsi les modes de déplacement doux, dont témoigne l'important réseau de pistes cyclables qui relie les principaux sites d'intérêt de la ville. Plus de 40 km sont praticables sur la commune. Des racks à vélos sont par ailleurs accessibles dans les principaux centres d'intérêt. Dans la continuité du développement de ce réseau, ce projet avait pour priorité de dédier une voie sécurisée aux cyclistes souhaitant emprunter l'axe qui passe par l'avenue de Bordeaux. Ainsi, la piste cyclable et piétonne de 3km de long et 3m de large est protégée de la voie de circulation et des automobilistes par une bordure béton.

Ces aménagements ont également été réalisés dans le but d'améliorer la circulation routière. En effet, pour fluidifier le trafic, particulièrement dense en été, les travaux ont permis la création de giratoires aux carrefours des avenues de Bordeaux et du Temple et au niveau de l'intersection entre les avenues du Stade et Edmond Rostand. Par ailleurs, pour réduire la vitesse des automobilistes, la largeur des voies a été réduite d'un mètre et plusieurs carrefours ont été équipés de plateaux surélevés. Ceux qui n'ont pas été traités en plateaux ont quant à eux été grenailés. Enfin, pour garantir la sécurité des cyclistes sur la rue de Mathiou, le sens de circulation a été inversé.



LA SÉCURISATION DES ESPACES PARTAGÉS À SOORTS-HOSSEGOR

Les travaux d'envergure pour la création de cette piste cyclable se sont terminés par l'aménagement d'un espace partagé au niveau du groupe scolaire des Chênes-Lièges. Les 28 places de stationnement de l'avenue des Écoles ont été transformées en parking végétalisés. De nombreuses plantations et massifs ont été réalisés, pour créer un lieu apaisé, mieux adapté aux rentrées et sorties des classes et permettant de la priorité aux piétons et aux cyclistes.

VERS DE NOUVEAUX USAGES URBAINS POUR UNE « VILLE APAISÉE »

« En ville, je roule tranquille », c'est le slogan de la campagne d'affichage qui vise à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse sur la commune. Accompagné de la matérialisation de zones à vitesses modérées et de l'intégration de voies cyclables en ville et en secteur péri-urbain, les actions mises en place dans le cadre de la ville apaisée ont contribué à maintenir la qualité de vie des quartiers malgré une forte fréquentation.

Appuyée par les retours des administrés, la municipalité a mis en place ce dispositif avant l'été, afin de permettre une cohabitation apaisée entre les différents modes de déplacement et pour faciliter la mixité des usages, surtout dans les rues où il est difficile de créer des aménagements spécifiques pour les cyclistes. À terme, le dispositif permettra de conforter les zones 30 existantes et de les étendre à tout le territoire aggloméré afin d'engendrer une réduction générale de la vitesse des automobilistes en ville et en secteur péri-urbain.

Dans cette continuité, de nouveaux aménagements réducteurs de vitesse sont peu à peu mis en place. Des marquages de limitation de vitesse vont être appliqués au sol dans certains quartiers durant l'hiver. Des chicanes visant à ralentir la vitesse des automobilistes sont installées, par exemple sur les avenues de Gaujacq et de Lesbarres. La portion de la rue du Languedoc située entre les intersections avec les avenues de Bordeaux et Despiou est quant à elle passée en sens unique.



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

La municipalité invite ses habitants à assister à sa prochaine réunion publique mardi 10 décembre à 18h30 à la mairie. Ce temps de concertation permettra de dresser un premier bilan du dispositif de la « ville apaisée » et d'évoquer ses points d'amélioration.

SÉCURISATION DES MODES DE DÉPLACEMENT DE L'AVENUE DU TOURING-CLUB-DE-FRANCE

La communauté de commune MACS a engagé au début du mois de novembre 2024 des travaux de sécurisation de la partie nord de la piste cyclable de l'avenue du Touring-Club-de-France. Le secteur concerné est une zone où la circulation est dense, particulièrement en période estivale. L'un des enjeux de ce projet est donc de réduire la largeur de la voie actuelle afin de permettre la création d'une piste cyclable dédiée et sécurisée.

À cette occasion, le projet prévoit l'aménagement des places de stationnement de deux parkings qui longent le bord du lac en revêtement perméables, tout comme les voies piétonnes et cyclables. Les travaux devraient être achevés en février 2025.

À terme, la municipalité de Soorts-Hossegor souhaite finaliser son schéma cyclable avec en projet : l'aménagement des avenues de Dax, d'Agen et d'Albi ainsi que la route des Lacs pour permettre de raccorder cette nouvelle portion à la piste cyclable du Lac.



Hôtel de Ville

18 avenue de Paris, 40150 Soorts-Hossegor
05 58 41 79 10 | accueil-mairie@hossegor.fr
www.soorts-hossegor.fr

Contact

Justine Gabbiani
communication@hossegor.fr
06 08 84 80 83